

# Acuité

Formation - Conseil

## FORMATION ET EXAMEN AIPR PROFIL OPERATEUR, ENCADRANT OU CONCEPTEUR

Programme applicable au 7/02/2024

### OBJECTIF :

- ⇒ Actualiser ses connaissances sur la réglementation "anti-endommagement" (DT-DICT et le guide technique)
- ⇒ S'exercer sur les questions issues du QCM
- ⇒ Préparer à l'examen de l'AIPR
- ⇒ Passer l'examen AIPR par QCM

### PERSONNEL CONCERNE :

- ⇒ **Opérateur** : Personnel travaillant sur chantier à proximité des réseaux
- ⇒ **Encadrant** : Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux
- ⇒ **Concepteur** : Salarié de maître d'ouvrage intervenant en préparation ou suivi de chantier

### PRE-REQUIS :

- ⇒ Il est conseillé d'être familiarisé avec un environnement informatique basique (navigateur internet)



### DUREE :

- ⇒ Formation : 6 heures
- ⇒ QCM : 1 heure

### LIEU :

- ⇒ Votre entreprise

### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- ⇒ Minimum : 1
- ⇒ Maximum : 8

### PERIODICITE DE RECYCLAGE :

- ⇒ Tous les 5 ans

### COUT :

- ⇒ A partir de 600 € HT pour un groupe

### CALENDRIER :

- ⇒ Nous consulter (réponse sous 24h)

### MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- ⇒ Formation de groupe en présentiel (parcours individualisé selon niveau et expérience)
- ⇒ Délai d'accès/organisation formation - 48h (selon disponibilités)

### ACCESSIBILITE :

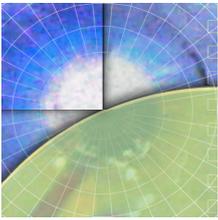
- ⇒ En cas de difficultés ou de situation de handicap Acuité se tient à votre disposition afin d'adapter la formation ainsi que ses conditions de réalisation à votre besoin

### MOYENS PEDAGOGIQUES :

- ⇒ Apports théoriques (support vidéo + livret stagiaire) et mise en application (QCM, cas pratiques)

### VALIDATION :

- ⇒ Attestation de réussite ou d'échec
- ⇒ Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (à compléter par l'employeur)



## CONTENU OPERATEUR OU ENCADRANT :

### I. CONTEXTE ET FONDAMENTAUX

- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations (concepteur, encadrant, opérateur)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- Les procédures mises en œuvre (DT, DICT, DT-DICT conjointe, ATU)

### II. LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Les guides techniques : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

### III. SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Lecture de plan et nomenclature des réseaux
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

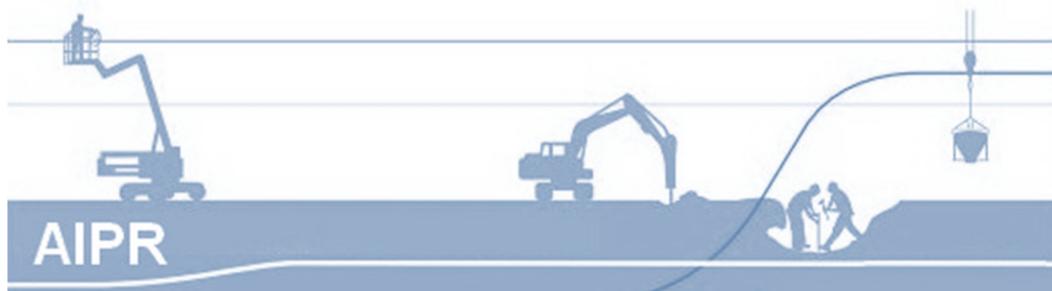
### IV. TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX

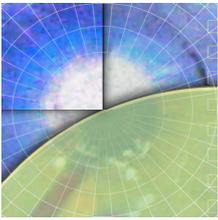
- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

### V. EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

### VI. EXAMEN AIPR « ENCADRANT »





## CONTENU CONCEPTEUR :

### I. PROCEDURES POUR LE RESPONSABLE DE PROJET AVANT CHANTIER

- Formulaire DT : guichet unique et projet.
- Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge....
- Clause dans les marchés et DCE.
- Marquage et piquetage.
- Compétence des personnels.

### II. PROCEDURES EXECUTANTS AVANT LES CHANTIERS

- Formulaire DICT.
- Analyse des réponses du DCE et du marché.
- Compétences des personnels.
- Application des guides techniques.
- Lecture des indices et affleurants.
- Travaux sans tranchée.

### III. PROCEDURES ET ACTIONS A REALISER AU COURS DU CHANTIER

- Constat d'arrêt ou de sursis.
- Constat de dommage.
- Opérations sur chantiers.

### IV. EXAMEN AIPR « CONCEPTEUR »

